

**Bureau Directeur du vendredi 28 avril 2017
Relevé de décisions**

Présents : Mesdames Marie-Christine BIOJOUT, Nodjalem MYARO, Jocelyne MOCKA-RENIER (en audioconférence), Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Brigitte VILLEPREUX (en visioconférence).
Messieurs Jacques BETTENFELD, Joël DELPLANQUE, Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Alain SMADJA, Pascal WETTLE.

Invités : Madame Cécile MANTEL, Messieurs Philippe BANA, Michel JACQUET, Claude ONESTA, Grégory PRADIER.

Excusée : Madame Béatrice BARBUSSE.

Sous la présidence de Monsieur Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 12h00 au siège de la FFHB à Gentilly.

Validation des PV du Bureau Directeur des 5 et 6 avril 2017

Le Bureau Directeur adopte à l'unanimité les PV de la consultation électronique du 5 avril 2017 et de la réunion du jeudi 6 avril 2017.

Point d'information DTN

- **Evolution des missions de Claude ONESTA au sein de la FFHB : Joël DELPLANQUE**

« *La gestion de l'environnement de l'Equipe de France A nécessite une professionnalisation des interventions, notamment s'agissant des démarches en cours quant à la stratégie marketing, la refonte du site internet et le renouvellement des contrats TV. Il est temps de passer maintenant à une phase plus opérationnelle* » indique Joël DELPLANQUE.

Après un débat réaliste, riche et une analyse constructive au sein du Bureau Directeur, **il est acté** que Claude ONESTA se retire du projet sportif assuré en pleine responsabilité par Didier DINART et Guillaume GILLE qui ont fait la preuve de leur expertise lors du mondial de janvier 2017, organisé en France.

Dans le prolongement des enseignements tirés de ce mondial, Claude ONESTA aura la charge d'optimiser tous les aspects économiques et médiatiques liés au rayonnement de l'équipe de France masculine. En lien avec le service marketing fédéral et Jean-Pierre FEUILLAN, il managera le périmètre marketing, communication, événementiel et logistique relatif à l'Equipe de France et aux internationaux français.

Il interviendra dans le cadre du pôle économique fédéral placé sous la responsabilité du Vice-président délégué de la FFHandball Jacques BETTENFELD.

Le pôle aura vocation par la suite à être étendu à toutes les équipes de France ainsi qu'à la future Maison du Handball dont l'ouverture est prévue pour la fin d'année 2018.

Une présentation plus précise et plus opérationnelle sera faite à la suite de réflexions internes à la Fédération.

Consultation des Présidents de Liges et de Comités sur un ajustement réglementaire résultant du nouveau PPF féminin et masculin 2017-20 adopté lors de la dernière assemblée générale : Cécile MANTEL/Alain JOURDAN

Dans le cadre du nouveau PPF, la DTN, en lien avec la COC fédérale et la Commission nationale des statuts et de la réglementation, a élaboré une nouvelle rédaction des dispositions de l'article 36.2.5 des règlements généraux, visant à encadrer les autorisations de jouer en catégories supérieures pour les joueurs et joueuses de pôles Espoirs.

Conformément à l'article 9.5 du règlement intérieur fédéral, ce texte sera adressé aux Présidents de ligues et de comités pour avis, avant d'être soumis par voie électronique au Conseil d'administration fédéral, en vue d'une entrée en vigueur dès le début de saison 2017-18.

Règlements des compétitions intercomités, interpoles et interligues : Philippe BANA

Le Bureau Directeur charge la DTN de mettre à jour les règlements de ces compétitions du PPF en vue d'une adoption par un Bureau Directeur de fin de saison, puis publication dans l'Annuaire 2017-18.

Ligue Féminine de Handball (LFH) : Nodjalem MYARO

Le processus d'autonomisation de la LFH est engagé, suite au vote d'orientation de la dernière assemblée fédérale. Une prochaine réunion est programmée à la Fédération, le 17 mai prochain, avec les présidents de clubs de LFH et de D2F-VAP et portera notamment sur le projet politique de la LFH et la méthodologie à déployer.

Ligue Nationale de Handball (LNH) : Philippe BANA/Joël DELPLANQUE/Jean-Pierre FEUILLAN

Un point portant sur les enjeux de la relation avec le secteur professionnel masculin sera fait dans le cadre du renouvellement de la convention FFHB/LNH venant à échéance au 30 juin 2017. Jean-Pierre FEUILLAN est chargé de préparer un document de synthèse pour une prochaine réunion du Bureau Directeur.

Droits TV : Joël DELPLANQUE

Les démarches sont engagées auprès du diffuseur officiel beIN Sports dans le cadre du contrat en cours.

Rencontre avec le nouveau Président de l'association des joueurs professionnels de handball, Bastien LAMON : Joël DELPLANQUE

Si Bastien LAMON a fait une très bonne impression, il semble que les relations entre les arbitres et les joueurs/entraîneurs se tendent et que le plan de professionnalisation et de formation de l'arbitrage soit dans l'obligation de traiter en profondeur ce dossier.

Budget 2017 : Alain SMADJA

Un point d'étape sur l'avancement du budget 2017 au 31 mars 2017 est établi. Ce point donne des informations sur les réflexions nécessaires en vue d'une décision modificative à prendre au Conseil d'Administration du mois d'octobre. Dans l'intervalle, le Bureau Directeur prendra des décisions à ratifier par ledit Conseil pour maintenir de la souplesse de fonctionnement.

Par ailleurs, Alain KOUBI est chargé de se rapprocher du secteur de l'arbitrage (CCA et nouvelle Direction technique de l'arbitrage) concernant son budget 2017.

Budget prévisionnel de l'EURO 2018 : Sylvie PASCAL-LAGARIGUE/Alain SMADJA

Une convention sera rédigée entre la FFHB et le Comité d'Organisation de l'Euro afin de couvrir un besoin de trésorerie dans la limite de 500 000 € avec un taux d'intérêt de 1,16%.

Point financier concernant la ligue de Guyane : Jocelyne MOCKA-RENIER/Alain KOUBI

Alain KOUBI et Jocelyne MOCKA-RENIER rendent compte de leur visite en Guyane et commente son rapport diffusé aux membres du Bureau Directeur.

La gestion financière de l'équipe dirigeante précédente semble poser quelques problèmes. A l'instar de la ligue, une étude plus approfondie sera menée par Jacques BETTENFELD.

En l'attente, la Fédération prendra en charges les billets d'avion des équipes des intercomités, dans la limite de 20 000 €.

La dette fédérale sera quant à elle sur moratorisée sur la durée de la mandature.

Point financier concernant la ligue de Guadeloupe : Jocelyne MOCKA-RENIER/Alain KOUBI

La ligue régionale a informé Alain KOUBI et Jocelyne MOCKA-RENIER des problèmes de trésorerie générés en grande partie par le non-paiement de subventions régionales 2016.

De cette situation résulte :

- Le non-respect du moratoire URSSAF,
- des difficultés à honorer le paiement des salaires.

A ce stade, la Fédération décide de prendre en charges les billets d'avion des équipes des intercomités, dans la limite de 10 000 €.

En outre, sous réserve de reconduction d'un moratoire par l'URSSAF, le Bureau Directeur valide l'octroi d'une avance de trésorerie de 50 000€ remboursable mensuellement sur la durée de la mandature, à un intérêt de 1,16%.

Présentation des élus aux personnels de la FFHB : Grégory PRADIER

Grégory PRADIER fera une proposition portant sur les modalités de cette action.

Jubilé des anciens joueurs : Joël DELPLANQUE

Le Bureau Directeur rappelle la règle concernant la participation de la FFHB aux jubilés des anciens joueurs : pas de participation financière. Un cadeau sera envoyé à Leila LEJEUNE, qui organise son jubilé à La Réunion au mois de juin 2017.

Désignation des membres dans les commissions nationales : Cécile MANTEL

En complément des désignations validées par le Bureau Directeur du 5 avril, les présidents de certaines commissions nationales sollicitent la désignation de membres supplémentaires, en application de l'article 12.6 du règlement intérieur fédéral :

- Commission Médicale Nationale : Dr Emmanuel BIDET (Grand Est)
- Commission d'Organisation des Compétitions : Véronique CARRIERE (Hauts de France), Jean-Louis DUGRAVOT (Grand Est), Nicolas ZAJAC (Ile de France), Serge DAGADA (Occitanie), étant précisé que Edouard MIKOLAJCZYK renonce finalement à son mandat au sein de la COC car déjà engagé au sein de la CCA.
- Jury d'Appel dopage : suppléante Dr Laurence MILLE (Poitou-Charentes)

En outre, le Bureau Directeur désigne Fiona FAGGI comme instructeur supplémentaire sur les dossiers disciplinaires venant en appel, en application de l'article 7.2 du règlement disciplinaire fédéral.

Développements informatiques Gesthand : Grégory PRADIER

En lien avec Monique ANSQUER et Arnaud MAYEUR, Grégory PRADIER va travailler à une note d'état d'avancement des projets Gesthand, qui sera présentée au prochain Bureau Directeur.

Assemblées générales des ligues : Michel GODARD/Alain JOURDAN

Désignation des élus représentant la FFHB dans les assemblées générales de ligues (voir tableau ci-joint)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30.

Prochaine réunion du Bureau Directeur le vendredi 12 mai à 12h à la FFHB (salle de vision conférence).



Joël DELPLANQUE
Président

Signé

Michel GODARD
Secrétaire général adjoint